

LE RETOUR D'ABRAHAM SERFATY et LA LUTTE POLITIQUE

1

LE RETOUR

Il semble que la question de mon retour au pays soit venue à maturité. Vous savez que dès le premier instant où l'arrêté inique et illégal m'arrachant ma nationalité et me signifiant mon bannissement du pays m'a été notifié à l'aéroport de Salé le 13 septembre 1991, je n'ai cessé de protester contre ce bannissement. J'avais sur-le-champ fait une déclaration qui détruisait sur place la prétendue argumentation de cet arrêté, et mon avocat, M^o Abderrahim Berrada, a déposé, sur ma demande et dans les délais légaux, un recours en abus de pouvoir contre cet arrêté auprès de la Chambre Administrative de la Cour Suprême.

A la suite du discours royal du 8 juillet 1994 proclamant l'amnistie générale pour faits politiques, j'ai déposé auprès du Consulat marocain compétent une demande de passeport et je m'attendais à l'obtenir par les mêmes procédures d'urgence dont ont bénéficié alors tous mes compagnonsexilés en France qui avaient demandé leur passeport. Malheureusement, une exception non fondée a été faite à mon égard, bien que M^o Abderrahim Berrada eut, dès octobre 1994, réfuté l'argumentation de ceux, trop zélés, qui prétendaient la justifier.

Depuis, l'action s'est organisée pour mon retour, commençant par la constitution au Maroc d'un Comité à cette fin regroupant tout le spectre des forces démocratiques marocaines et une large participation des milieux de la culture. Ce Comité, on le sait, a déployé une activité importante, notamment par l'organisation de plusieurs Colloques sur cette question.

L'action de ce Comité a été relayée à l'étranger par la constitution en France d'un Comité similaire, appuyé par un Conseil de personnalités françaises et maghrébines dont René Gallissot, Pierre Bourdieu, Jean-Marie Vincent, Mohamed Harbi. L'une des dernières lettres de Jacques Berque avait soutenu ce projet. De très nombreuses signatures pour mon retour ont été collectées, notamment celles de personnalités éminentes de l'Université et de la culture françaises. Les créateurs les plus importants du théâtre français, qui avaient en août 1995, soutenu une grève de la faim de près d'un mois pour la cause bosniaque, ont écrit personnellement à Jacques Chirac pour le prier d'intervenir pour mon retour.

En Belgique, une action similaire a recueilli un écho favorable au plus haut sommet de l'Etat.

En Espagne, comme l'a montré mon récent voyage dans ce pays, la question de mon retour est un test majeur pour la crédibilité d'une avancée démocratique au Maroc.

A l'échelle internationale, une action d'urgence a été lancée par Amnesty International en janvier dernier pour mon retour.

Tel est le contexte qui a rendu la question de mon retour impossible à contourner pour les autorités marocaines au moment du voyage du Roi Hassan II à Paris. Mais sans la brèche concrète ouverte par le voyage de mon épouse Christine au Maroc, cette situation aurait pu demeurer en l'état.

LA CONTRIBUTION DE CHRISTINE

Dans ce cadre, Christine a décidé d'agir avec la détermination et l'efficacité qui lui sont coutumières. Après avoir exposé mon cas à l'Ambassadeur du Maroc auprès des Nations Unies à Genève --lequel, soit dit en passant, est le fils de M^o Abdelkrim Bengelloun qui, en tant que Ministre de la Justice du gouvernement marocain de l'indépendance, avait rétabli, le 23 février 1956, ma nationalité marocaine et celle de ma soeur Evelyne contre les autorités coloniales françaises qui avaient prétendu nous la nier pour nous bannir en décembre 1952--, elle a décidé, avec mon accord, de se présenter à l'aéroport de Casablanca le jeudi 2 Mai, à l'heure même où un article d'elle sur mon retour paraissait à Paris dans le quotidien "Le Monde".

Mises au pied du mur, les autorités marocaines ne pouvaient que la laisser rentrer.

Dans ces mêmes jours, cette brèche étant ouverte, une haute autorité marocaine, particulièrement qualifiée, a déclaré au journaliste du quotidien parisien "Libération" en reportage au Maroc, Stephen Smith, que la question de mon retour serait facilement et rapidement résolue si je déposais un recours en procédure d'urgence auprès des autorités judiciaires marocaines. Malgré les

imprécisions --ou erreurs-- juridiques que comporte cette déclaration, elle est le signe que les autorités marocaines cherchent une porte de sortie à l'impasse juridique et politique de mon bannissement. J'ai décidé, après consultation de M^o Abderrahim Berrada, de m'assurer de la viabilité d'un tel recours sur des bases qui ne remettent en cause aucun de mes droits, et surtout pas celui, intangible, à ma nationalité marocaine.

Si tout va bien, j'espère pouvoir être de retour au Maroc avant la fin de cet été. Inch' Allah !

QUEL PROJET POLITIQUE ?

En premier lieu, je suis très étonné, pour ne pas dire plus, que certains puissent supposer une possible acceptation de ma part d'un quelconque "visa" (_____) politique. Je suis connu pour avoir refusé avec intransigeance pendant dix-sept années une telle issue à des situations autrement plus difficiles; ce n'est pas maintenant, et après tant de sacrifices des êtres les plus chers, que je pourrais accepter, ni même envisager, une quelconque négociation politique sur mon retour. Je rentrerai au Maroc en homme libre, comme je l'étais à la Prison Centrale de Kénitra, ou je ne rentrerai pas. Mais j'ai la conviction que la situation et le rapport des forces actuels vont me permettre d'y rentrer sans condition aucune.

Quant à mon projet, il est fort clair, et je l'avais dit voici plus de deux ans à Maroc-Hebdo: participer à la lutte démocratique au Maroc. Mais il doit être clair également que je n'ai aucune intention ni envie de finir mes jours sur une "carrière" politique. Je resterai fidèle à la lutte de toute ma vie en contribuant dans un premier temps à l'unité de l'ensemble des forces démocratiques marocaines pour un changement réel vers un Etat de Droit moderne et démocratique. J'aspire dans un deuxième temps, à vivre plus proche des couches populaires de mon pays, et si possible en leur sein, et je pense pour ce faire m'installer alors à Tanger, ville de mes ancêtres, pour me consacrer davantage aux problèmes du Nord.

CHANGEMENTS AU MAROC et LUTTE POLITIQUE

La société marocaine a vécu depuis ce dernier quart de siècle des changements profonds qui se cristallisent dans les poussées politiques croissantes depuis ces dernières années: 1) l'urbanisation caractérisée en premier lieu par le développement d'un capitalisme marocain largement mafieux pour les catégories dominantes mais aussi moderne pour nombre d'autres; en second lieu, liées à ces dernières catégories, la croissance de classes moyennes relativement modernes malgré le poids des structures makhzen dont elles aspirent à se libérer; en troisième lieu, l'aggravation vertigineuse de l'injustice sociale et de la misère qui pèsent sur les travailleurs (al-kadihin) et sur l'ensemble des couches populaires-- 2) la dislocation des équilibres ancestraux dans les campagnes, déjà largement entamée sous la colonisation, mais qui a connu une accélération depuis ces trente dernières années, notamment sous l'égide de la politique dite "des barrages".

Face à un pouvoir politique sans partage, fer de lance de ces transformations, la résistance, qui ne s'était jamais démentie, a commencé à s'organiser de façon plus cohérente depuis la fin des années 80 pour donner l'actuel mouvement démocratique, héritier et continuateur de toutes les luttes nationales et populaires depuis le début du siècle. Ce mouvement, malgré les contradictions qui le traversent encore, a pu, avec l'appui de l'opinion publique internationale, arracher ces dernières années d'importantes avancées vers la liberté, par la fermeture du bagne de Tazmamart et la libération en 1991 de 270 disparus, par la libération en juillet 1994 de 90% des détenus politiques et le droit au retour de presque tous les exilés, par l'ouverture consécutive d'un espace politique et d'expression inconnu durant toutes ces dernières décennies. A cela s'ajoute, moteur profond sans doute de cette dynamique, le développement sans précédent des organisations de la société civile dans les villes et, déjà, dans quelques régions rurales. Toutefois, dans le même temps, l'injustice sociale et le retard relatif du mouvement démocratique favorise la croissance de l'islamisme.

Mais si tout n'est pas réglé pour les droits de l'homme, et en premier lieu pour les disparus, l'essentiel du combat politique reste encore à mener à bien, et son objectif central est mûr pour l'immédiat à peine de morbidité pour toute la société marocaine: arracher la fin des structures makhzen et imposer un Etat de Droit moderne et démocratique.

Cette tâche historique est celle de l'ensemble des forces démocratiques marocaines, politiques et de la société civile, dans leur convergence nécessaire.

Cette convergence peut et doit se faire sans délai autour de la lutte pour imposer la réforme constitutionnelle et elle doit être centrée sur le Mémorandum déposé le 25 avril par la Koutlah Démocratique.

Ce Mémorandum pose en effet comme objectif une transformation radicale du coeur du pouvoir, à savoir le passage d'un pouvoir exécutif makhzen à un pouvoir exécutif fondé sur le principe central des démocraties modernes: un Premier Ministre et un gouvernement émanant de la Chambre des Députés, elle-même élue au suffrage universel direct et secret. Seule la Défense Nationale resterait du domaine réservé du Roi, ce qui sera mieux que la France et se rapproche de la Constitution espagnole. De plus, des pas concrets sont proposés vers la dé-centralisation, à l'opposé de la déconcentration actuelle (où tous les pouvoirs régionaux et locaux sont concentrés entre les mains des représentants du makhzen): primauté des autorités régionales et locales élues sur les représentants du pouvoir central; autorité du Premier Ministre sur ces représentants; etc.

Des progrès importants resteront à apporter pour concrétiser d'autres principes fondamentaux de la démocratie posés dans ce Mémorandum: indépendance de la Justice; égalité de l'Homme et de la Femme; notamment. La question berbère n'est pas abordée dans ce texte, signe des pas qui restent à accomplir dans cette voie par les partis de la Koutlah.

Mais, tel quel, ce Mémorandum, s'il aboutit, consacrera le démantèlement du coeur du pouvoir makhzen. C'est pourquoi la bataille de toutes les forces démocratiques de notre pays doit être centrée sans plus attendre sur cet aboutissement.

Je propose entre autres que se constituent dans tout le pays des Comités qui, à l'instar de ceux constitués en 1992-93 pour la libération de Noubir EL Amaoui et forts de cette expérience, organiseraient l'ensemble des forces populaires et démocratiques pour son aboutissement et seraient le moteur du débat public indispensable pour la conquête de la démocratie.

Au delà, la tâche des forces démocratiques sera de répondre sans délai aux aspirations sociales et culturelles légitimes de notre peuple. Cette tâche, la plus difficile, n'en sera pas moins impérative pour permettre le progrès du pays et lui éviter de sombrer dans la chaos que connaissent nos frères algériens. D'ores et déjà, dans l'actuel combat politique, l'articulation entre combat politique et combat social et/ou culturel ne saurait être négligée ni écartée. Et j'ajoute que précisément le danger d'un tel chaos nous impose de gagner cette bataille pour le Mémorandum dans les plus brefs délais. Plus que jamais avec la nouvelle situation au Proche-Orient.

L'UNITÉ DE LA NOUVELLE GAUCHE

J'ai tenté pendant une année, de juin 94 à mai 95, de contribuer, bien que de loin, à l'unification de la Nouvelle Gauche. Je rappelle mon interview du 14 juin 1994 à la revue militante "AL-Yassar Ad-Democrati" et mes lettres des 2 décembre 1994 et 12 mai 1995 aux Rencontres Nationales de militants de la Nouvelle Gauche, ainsi que, au plan de l'exil, ma lettre du 23 février 1995 au camarade Moubaraki. Tous ces textes situent ma position sur cette nécessaire unification.

Malheureusement, ces Rencontres Nationales n'ont pas donné les résultats espérés. Je ne puis, d'ici, situer les responsabilités, probablement partagées, d'un tel échec, triste pour notre pays, et c'est pourquoi je me suis abstenu depuis de prendre parti sur cette question pourtant si importante. Je me contente de temps à autre de fournir une contribution à la revue militante publiée par mes compagnons de "Al-Nhej Ad-Democrati", étant précisé que ces contributions ne sont pas exclusives d'autres contributions à d'autres revues militantes marocaines.

Je pense cependant qu'un tel échec est dû pour une part à un désaccord théorique, sinon conceptuel, désaccord sous-jacent dont les fondements auraient dû être débattus davantage: faut-il créer d'emblée un nouveau "parti" ou un "cadre politique" plus ouvert, de type "Forum" (Al-Moultaqa) ?

J'ai pour ma part exposé dans ces différents textes les raisons théoriques qui me font pencher pour la seconde solution, et j'ai développé ces raisons et les concepts sous-jacents dans une Conférence au Centre pour l'Amérique Latine de l'Université Libre de Bruxelles le 11 décembre 1995, ~~Conférence dont j'ai envoyé le texte à "Al-Nhej Ad-Democrati"~~. Peut-être un débat réel sur cette question pourrait permettre de faire avancer cette question si importante de l'unité de la Nouvelle Gauche et d'en préciser les bases.

Car le contenu d'une telle unification me semble aussi, lors de ces deux Rencontres Nationales de Décembre 1994 et Mai 1995, avoir été laissé de côté, par précautions formelles sans doute, mais

qui sont là une erreur majeure. Car aucune unification n'est possible sans clarté sur les objectifs essentiels. Et pourtant la Rencontre de militants de la Nouvelle Gauche à Casablanca le 23 Octobre 1994, avait ouvert la voie à la Rencontre Nationale de décembre 1994 et avait posé les bases minimales, à la fois suffisantes et larges, à une telle clarification.

J'avais conclu mon message aux Rencontres Nationales des 3 et 4 décembre 1994 à Rabat par ce voeu:

QUE L'ESPRIT DE NOS MARTYRS ACCOMPAGNE CES JOURNÉES !

Hélas, cet esprit, pourtant vivace et inextinguible, n'a pas dominé la suite de cet effort qui aurait dû être commun.

Il est pourtant encore temps et toujours aussi impératif d'y rester fidèles.

VIVRE LIBRE AU MAROC

Mon retour signifiera tout d'abord pour moi que, pour la première fois depuis plus de 24 ans, je pourrai vivre libre dans mon pays. Au delà du politique, cela signifiera tout simplement vivre. Certes les luttes de ce dernier quart de siècle, au Maroc et dans le monde, l'âge atteint et avec lui et elles une certaine maturité, font que je ne pourrai plus vivre comme j'aurais pu le faire voici 24 ans. Mais j'ai le sentiment, non seulement de n'avoir pas dérogé à mon devoir durant toute cette période, mais aussi que ce combat, et tant de sacrifices, auront été utiles, sans compter qu'ils étaient hélas nécessaires pour aboutir, non pas aux rêves qui étaient les nôtres voici 26 ans, mais à une ouverture possible vers l'avenir qui est aujourd'hui une caractéristique du Maroc à la différence, regrettons-le, de tant d'autres pays arabes. Depuis longtemps déjà, mais encore plus aujourd'hui, je puis mourir tranquille: les forces de l'avenir sont là et j'ai confiance qu'elles sauront surmonter les drames et les retours en arrière qui pourraient encore survenir au Maroc. En définitive, j'ai l'assurance que l'esprit de nos martyrs vit et ne ne pourra plus être effacé.

Quant à l'exil, je n'ai jamais considéré qu'il pouvait être une fin en soi. Formé à l'école du parti communiste marocain des années 40 et 50, j'ai toujours considéré que la lutte doit être menée au premier chef sur le sol national, et ce quel que soit le prix à payer pour son corps. Voyez cet exemple magnifique pour nous tous que nous ont donné ces sept prêtres catholiques qui se sont sacrifiés pour la fraternité des hommes en Algérie !

Le prix pavé dans cette lutte a été élevé, mais le résultat déjà acquis nous donne raison. Je rentrerai au Maroc comme j'ai toujours vécu : debout, enraciné de tout mon être dans le sol de mon pays, baigné de sa lumière jusque dans le noir des cachots comme de l'exil, mais aussi marqué plus que jamais des valeurs universelles de l'humanité.

Abraham SERFATY, le 1er Juin 1996.
